

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du
Mercredi 1^{er} février 2023
De la commune de LA VRAIE-CROIX

Séance du 1^{er} mars 2023

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

L'an deux mil vingt-trois, le premier mars, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – E.GEVA – P.BOUVET – S.ROUSSELET – M.PONDARD – J.CAPELLE – C.ROLLAND – S.POUPET – M.LEFORT – P.BONNIN – S.TACHEAU

Convocation : le 24 janvier 2023

Absents excusés : C.DOUET – M.PRIME – M.QUATREVAUX – E.BROHAN

Absents :

Pouvoirs : C.DOUET donne pouvoir à E.GEVA – M.PRIME donne pouvoir à J.CAPELLE – M.QUATREVAUX donne pouvoir à P.GUIBLIN – E.BROHAN donne pouvoir à P.BOUVET

Secrétaire de séance : C.ROLLAND a été désignée secrétaire de séance.

SOMMAIRE

Présentation CIAS

Nouvelle convention écosite la Croix Irtelle

Comptes administratifs et comptes de gestion 2022

Affaires scolaires : participations 2023

Subventions 2023

Remplacement porte médiathèque et mis en place contrôle accès : médiathèque / pôle multifonctions / mairie-agence postale

Acquisition parcelle ZA 76

Dénominations rues terres de Bourg

Réunion publique antenne mobile : 16 mars 2023 19 h mairie

Questions diverses

1 - Présentation CIAS

Présentation par Simone MALVILLE, Maire de Larré. En 2020, mise en place de la Convention Territoriale Globale, afin de s'organiser pour mettre en place un maillage sur l'ensemble du territoire. 2 axes majeurs retenus : volet animation de la vie sociale et le volet accès aux droits.

Création du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) le 1^{er} janvier 2022, qui chapote tous les services (petite enfance, maison pop, éveil, santé, parentalité).

Création d'un centre social, le 1^{er} juillet 2022, la maison pop.

Chaque service est composé de comité technique, qui remontent les données au conseil d'administration.

Le CIAS ne se substitue pas au CCAS, qui a des compétences obligatoires. Le CIAS gère :

- l'espace France Service (accompagnement autour du numérique),

- les centres sociaux (association éveil et maison pop pour les secteurs est et ouest du territoire), avec de l'accompagnement à la scolarité, animations auprès des familles,
- le service petite enfance,
- les lieux d'accueil enfants parents,
- les parentillages (lieu de ressource pour le soutien à la parentalité)
- le plan local santé pour l'accès aux soins, logement temporaire d'urgence

2 - Nouvelle convention écosite la Croix Irtelle

Contribution spéciale de 1,50€ + 1,50€ par tonne. Nouvelle convention de 1,50€ et 1,70€ (augmentation de 20cts). En 2022, enfouissement de 116 682 tonnes, 16.000 tonnes de plus que l'année d'avant (lié à l'incendie subit par l'écosite de Concarneau notamment). 350.058 € de redevance sur l'écosite.

Adopté à l'unanimité

3 - Comptes administratifs et comptes de gestion 2022

Présentation succincte des comptes de 2022.

Les emprunts ont été remboursés pour 198 601,62€ de capital et 22 532,10€ en intérêts. Capacité d'autofinancement brute pour 2022 est de 641.863€ et nette (moins le remboursement du capital prêté) : 443.261€.

Adopté à l'unanimité

4 - Affaires scolaires : participations 2023

Contrat association école Sainte Thérèse.

Calcul du coût d'un élève de primaire et de maternel en 2022 à l'école publique pour déterminer le montant à allouer à l'école privée :

64 enfants – 8 extérieurs : 56 enfants, 24 maternels, 32 primaires

67.058 dont 32.004 pour l'ATSEM – Coût élève primaire : 432,76€, maternel : 1402,57€

Soit 47.510€ pour l'école privée

Fournitures scolaires :

Publique : 50€ x 81 : 4050€

Privée : 50€ x 56 : 2800€

Fournitures pédagogiques :

Publique : 20€ x 81 : 1620€

Privée : 20€ x 56 : 1120€

Subvention classe Eveil :

Publique : 40€ x 81 : 3240€

Privée : 40€ x 56 : 2240€

Il est demandé à Morgane Pondard de quitter la salle le temps de délibérer.

Adopté à l'unanimité

5 - Subventions 2023

AS Saint Eloi : demande de 1260€ (33 joueurs + 9 dirigeants, 30€ par licencié)

Langroez Arc : (6 bénévoles, 39 adhérents, 30€ par licencié avec un seuil de 200€) : proposition de 200€

Comité de jumelage : 50€

Société de chasse : 50€ de part fixe + 50€ par piégeur (4) : 250€

APE Cantine scolaire : 4000€ pour la compensation du salaire de l'aide cuisinière + 2000€ de subvention exceptionnelle pour faire face aux fortes augmentations des fournisseurs. Convention à l'étude entre la mairie et l'association de la cantine pour faire bénéficier de la cantine à 1€ pour les familles dont les quotients familiaux sont en dessous de 1000€ (1€ payé par repas par les familles et subvention de 3€ par repas par l'état) qui permettra une hausse des recettes de la cantine.

Ligue contre le cancer : 50€

Lutte contre les myopathies : 50€

Restos du cœur : 50€

Secours catholique épicerie sociale à Elven : demande 1200€ - proposition 50€

Banque alimentaire : 50€

Les pupilles sapeur-pompiers : 50€

Croix rouge : 50€

MFR : 30€/élève : 90€

Adopté à l'unanimité moins 1 voix contre pour la subvention pour la société de chasse

6 - Remplacement porte médiathèque et mis en place contrôle accès : médiathèque / pôle multifonctions / mairie-agence postale

Proposition d'un changement des portes pour un accès simplifié aux salles avec badge plutôt qu'avec une clé, avec des horaires. De plus, il est nécessaire de remplacer la porte de la médiathèque qui n'est pas isolante et est à côté du radiateur (réduction des coûts énergétiques)

Devis reçu pour 14 595,42€ pour la médiathèque et le pôle multifonctions.

Adopté à l'unanimité

7 - Acquisition parcelle ZA 76

Proposition d'acquisition d'une partie de cette parcelle afin de prolonger le sentier pédestre pour ne plus longer la départementale et rejoindre les chemins jusqu'à celui de l'Ecosite de la Croix Irteille. La propriétaire a donné son accord pour une acquisition à 1€ le m². La surface exacte est à déterminer. Il est proposé d'accepter cette acquisition dont le coût sera établi après passage du géomètre.

Adopté à l'unanimité

8 - Dénominations rues terres de Bourg

Ajourné, doit être réétudié en bureau municipal

9 - Réunion publique antenne mobile : 16 mars 2023 19 h mairie

Demande pour implantation d'une antenne mobile pour Free, dans le secteur de Boroger.

Le Maire a sollicité une réunion publique de l'installateur afin d'expliquer le projet aux habitants.

Adopté à l'unanimité

10 - Questions diverses

ZA la Hutte Saint Pierre se développe. Projet d'installation de 2 nouvelles entreprises sur des surfaces de 3000m² chacune.

Morbihan habitat doit décider s'ils se positionnent sur le lot 1 du lotissement Terres de Bourg, retour le 23 mars.

Fin de remise des appels d'offre pour les travaux sur le lotissement au 28 février, retour prochainement.

La voirie du lotissement Ar Bradenn (lotissement derrière la micro-crèche) devrait être faite courant juin.

Mélanie de la médiathèque a visité la médiathèque de Lauzach qui fait aussi office de tiers lieu. Elle en a repris des idées. Elle souhaiterait créer un coin tisanerie dans la médiathèque pour créer un lieu de lien social, prémices d'un tiers lieu. Pour le financement des consommables (thé, café), Mélanie propose de faire une braderie de livres permanente.